



Éléments de réponse au rapport d'évaluation HCERES de

l'école doctorale 221 Augustin Cournot (vague C, 2016-2017)

L'école doctorale Augustin Cournot a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'HCERES. Nous remercions les experts du comité pour le travail qu'ils ont effectué.

Nous sommes heureux que le groupe d'experts ait apprécié le document d'autoévaluation en mettant en exergue sa qualité. Nous nous réjouissons des nombreux points positifs signalés dans le rapport et portant sur des aspects importants de la politique mise en œuvre par notre école doctorale depuis plusieurs années (bonne gouvernance, relations fortes et réelles avec les acteurs régionaux du monde socio-économique, procédure de recrutement claire et transparente, communication efficace, ouverture internationale, qualité des formations offertes aux doctorants).

Nous avons par ailleurs pris en considération les points plus critiques du rapport (procédures jugées hétérogènes de suivi entre UR, niveau d'insertion professionnelle jugé perfectible). Un débat constructif et utile a été mené avec le comité d'évaluation. Au-delà des points forts nous répondons ci-dessous aux points faibles, tels qu'ils ont été soulignés et résumés par le comité en page 7 de son rapport.

Réponses détaillées

(i) « Le budget alloué par le Collège Doctoral ne permet d'assurer le financement que d'une faible partie des formations pourtant rendues obligatoires par l'arrêté de 2016. Cela contraint les directeurs à recourir au bénévolat. In fine cette situation fragilise l'ED et la formation à et par la recherche »

L'école doctorale recourt essentiellement au bénévolat pour des formations qualifiées de « leçons doctorales » qui ont d'une durée type de trois heures et se rapprochent sur le fond et la forme d'un séminaire de recherche. Seuls les encadrants dont le doctorant est financé sont amenés à assurer ces leçons doctorales, à raison de trois heures sur l'ensemble des trois années de financement. Nous pensons que ces leçons doctorales constituent un bon moyen de refléter la richesse des thèmes de recherche abordés par les enseignants chercheurs. Nous envisageons d'avoir une discussion avec le collège doctoral et la direction de la recherche pour obtenir un budget supplémentaire sur un mode d'appel à projets visant à pouvoir plus facilement monter des nouvelles interventions d'un volume horaire plus conséquent.

(ii) « Grande disparité du suivi des doctorants au sein des unités de recherche »

Les directeurs de thèse jouent un rôle de premier plan dans le suivi de doctorants, rôle auquel une école doctorale n'a pas à substituer. Pour venir accompagner le travail du directeur de thèse dans le suivi, l'école doctorale Augustin Cournot a mis en place deux procédures principales *qui s'appliquent à l'ensemble des doctorants*. La première procédure a lieu chaque mois de septembre lors des réinscriptions, s'appuie sur l'évaluation d'un ensemble de documents fournis par le doctorant (avancement des travaux, exemplaire provisoire de la thèse après la quatrième inscription, etc.) et donne lieu à un avis personnalisé (réinscription ; réinscription non garantie; dernière inscription ; ou refus de réinscription). La deuxième procédure de suivi consiste en une soutenance de mi-parcours qui prend place en fin de deuxième - début de troisième année. Elle a lieu devant au moins deux personnes, consiste en une présentation de 20 minutes suivie de questions, et permet de réorienter le doctorant en cas de difficultés. Ces deux procédures de suivi communes à tous les doctorants sont complétées par des présentations lors de séminaires doctoraux avec discutants juniors et seniors. Le seul élément de disparité peut provenir du fait que certaines UR ont choisi d'aller au-delà des deux procédures obligatoires décrites précédemment.

La mise en application de la convention de formation et surtout du comité de suivi prévus par l'arrêté de 2016 permettra d'homogénéiser encore davantage le suivi. En particulier, les comités de suivi seront composés de :

- Au minimum 2 enseignants/chercheurs ou chercheurs (émérite accepté) non impliqués dans le projet du doctorant.
- Au moins 1 membre est titulaire de l'HDR,

- Au moins 1 membre du comité est extérieur à l'unité de recherche du doctorant (et du co-directeur de thèse le cas échéant).
- En accord avec la composition définie dans la convention individuelle de formation du doctorant

(iii) « Le fonctionnement actuel repose énormément sur les directeurs de l'ED »

Il est vrai que dans une volonté de dynamiser davantage l'école doctorale, la direction s'est fortement investie. Après une période de transition aux côtés du précédent directeur, nous avons souhaité travailler sur plusieurs « chantiers » qui nous paraissaient prioritaires. Nous sommes très heureux que le comité HCERES ait relevé un nombre important de points forts de notre ED, certifiant ainsi le travail de la direction. Notre engagement est positivement reconnu par l'ensemble de notre communauté, en particulier nos doctorants. Après cette période plus intense suite à la reprise de l'ED par notre direction, nous allons désormais pouvoir davantage déléguer, notamment via la mise en place du nouvel arrêté, en particulier la convention de formation et les comités de suivi. Nous allons également impliquer davantage les membres du Conseil de l'ED, notamment via la délégation partielle de certaines missions, comme par exemple l'insertion professionnelle ou la valorisation du doctorat. A noter par ailleurs l'appui précieux et constant apporté par les unités et équipes de recherche partenaires de l'école doctorale par l'intermédiaire des programmes internationaux tels Constance, Pise et le Vietnam, ou des chaires entreprises qui apportent financements et expérience professionnelle aux doctorants.

(iv) « Des lacunes subsistent dans l'enquête d'insertion des docteurs »

Nous nous appuyons sur les outils mis à disposition par le Ministère et l'Unistra et nous complétons les informations par le biais de notre réseau LinkedIn notamment. Nous pensons désormais rendre plus systématique le retour d'information de nos anciens par le biais d'enquêtes ciblées et administrées régulièrement. Afin d'obtenir des réponses de qualité il est important, en amont, de travailler davantage au développement d'un « esprit de corps » avec une reconnaissance des doctorants vis-à-vis de l'ED. Cela passe notamment par l'invitation de nos Alumni lors de notre Journée doctorale annuelle de rentrée où nous convions 2 anciens docteurs pour faire part de leur retour d'expérience à l'ensemble des doctorants, en particulier les nouveaux. La contribution de l'ED à l'insertion professionnelle des docteurs et à la valorisation du doctorat représente 2 chantiers prioritaires de notre projet.

(v) « La mobilité internationale proposée par l'ED est réelle mais reste trop orientée en économie et ne bénéficie pas encore de l'adhésion de tous les chercheurs et enseignants-chercheurs »

Nous avons conscience de l'existence d'un relatif déséquilibre entre formations en économie et formations en gestion. La situation a été partiellement remédiée depuis une année en nous appuyant sur les « leçons doctorales » qui couvrent l'ensemble des disciplines (économie, gestion, épistémologie) dont nous parlons dans le point (i) ci-dessous. Nous avons également œuvré pour résoudre le déséquilibre en appuyant la création d'un nouveau DU orienté vers les sciences de gestion qui sera ouvert à l'ensemble de nos doctorants à partir de cette rentrée. Ce DU recherche approfondie en management a été mis en place par l'école de management de Strasbourg et les laboratoires HUMANIS et LARGE et est initialement destiné à former à la recherche des étudiants avec un BAC+5 possédant un profil professionnel et souhaitant réaliser une thèse. Le DU permettra à ces étudiants de compléter leur formation par des cours de méthodologie de la recherche et d'analyses quantitatives et qualitatives. Les cours seront assurés à Strasbourg à l'EM et seront accessibles gracieusement à l'ensemble des doctorants. Le DU viendra compléter nos formations déjà existantes en économie et management.